



Compte rendu

du C.A. du

22 octobre 2010

Etaient présents :

Alain Palu, Josette Bastida, Catherine Rouayre, Caroline Vernejoul, Michel Bastida, J.P. Lumet, André Pouchol, Guy Mansiet, Guy Buchet.

A noter que Monique Hébras avait été oubliée sur la liste de diffusion des convocations. Le secrétaire lui présente ses excuses pour cet oubli.

1 - Absentéisme de membres du C.A.

Malgré la sensibilisation qui avait été faite par le président, de nombreux membres, notamment fondateurs de l'asso ne se sont pas manifestés, ni en personne, ni en confiant leur pouvoir à un membre présent.

Cet état de fait est préjudiciable à la bonne tenue de nos réunions. 12 membres, présents ou représentés, sont en effet nécessaires pour statuer valablement.

Rappelons au passage que le titre de membre fondateur n'exclut pas le paiement d'une cotisation. Une action personnalisée sera entreprise de façon que chacun des membres concernés précise la position qu'il souhaite prendre à l'égard de ses obligations.

2 - Nouvelles de Foundiougne :

- Peu de nouvelles.
- Jacqueline Berger a un frère installé à Foundiougne. Il pourrait constituer un relais sur place. Mme Berger confectionne des berceaux à l'aide de cartons d'asperges sur lesquelles elle adapte un cadre en bois qui rigidifie l'ensemble et permet l'installation d'une moustiquaire. Elle aurait besoin de main-d'œuvre localement pour faire ses berceaux. A voir avec Coumba. Par ailleurs, elle nous sollicite pour l'aider à mener à bien son projet de collecte de sacs plastique : chaque enfant serait récompensé d'un kilo de sucre après le remplissage d'un sac poubelle de 25l.
- Alain propose de faire confectionner une banderole "BATIK" qui serait envoyée à Foundiougne pour développer notre couverture médiatique lors des interventions locales.
- La tente de Batik sera prêtée pour le téléthon.
- Alain va faire un descriptif de son diaporama afin de pouvoir être présenté dans les écoles sans autre préparation s'il n'y a pas de demande spécifique. La commission éducation assurera le contact avec les écoles et répondra à leurs besoins.
- La maternelle Jean Castagnet a bien joué le jeu de l'Afrique et le résultat présenté lors du spectacle de fin d'année a reçu les éloges de tous les spectateurs. A noter que le film qui en a

été fait rapportera environ 300 € net à notre association et 300 € pour la coopérative scolaire de Jean Castagnet.

3 - Projets :

- Projet jeunes :

10 jeunes sont susceptibles de partir dans le courant de l'été 2011 pour réaliser le second œuvre de la rénovation de l'école 2 de Foundiougne. Préalablement à cela, des artisans locaux auront fait le gros œuvre, financés par le chantier jeunes. Si leurs recherches de financement manquent de concrétisation, Batik pourrait faire l'avance des fonds nécessaires au gros œuvre, les finitions seraient alors reportées à l'été 2012.

Pour cela, nous utiliserions les 4000€ qui restent du chantier 2007 et qui permettraient de faire le gros œuvre (matériaux et main-d'œuvre) de deux salles de classe.

Les jeunes ont prévu plusieurs manifestations pour assurer ce financement, notamment la tenue d'un stand au marché de Noël de St Jean d'Illac le 12 décembre prochain.

Quoi qu'il en soit, les jeunes ne pourront restaurer que quelques salles de classe.

- La rénovation de l'école 2 de Foundiougne étant un chantier important, la mission locale de Mérignac y contribuera, soutenue par la fondation Humaquitaine et le concours du conseil régional en envoyant sur place des jeunes en difficulté. Ce chantier se concrétiserait courant novembre 2011.

4 - Subvention municipale :

Notre trésorerie s'élevant à 12.000€ de fonds propres, il n'est pas envisagé de solliciter de subvention.

Néanmoins, 1000€ pourraient être demandés pour le chantier jeunes, cette demande étant conditionnée par la réalisation du projet.

5 - Agenda :

- 18 février : concert des jeunes.
- 6 mai : Soirée Batik.
- A.G. À prévoir début février ou début mars.

6 - Voyage 2011 :

Un voyage d'une semaine ou plus pourrait être organisé autour du 4 avril afin que notre délégation puisse participer à la cérémonie commémorative de l'indépendance et notamment au défilé.